# LE VANADIUM

## Un alliage qui rend l'acier plus dur et plus résistant.

(Ecrit pour L'Abeille par M. John Barrett, directeur de l'Union Panaméricaine, Washington, D. C.)

Lorsqu'une force irrésistible vient à frapper un objet immobile, qu'arrive-t-il? Ce peut être un ancien piège tendu au jeune logicien et philosophe; mais les événements de la guerre moderne en ont presque fait une question pratique. Les efforts que l'on a faits pour produire un projectile en acier irrésistible, ont été assez bien contrebalancés, du moins jusque dans les derniers temps, par ceux des personnes qui ont cherché à produire un blindage pour abri indestructible afin d'y résister. Par suite de cette situation, une substance qui était relativement peu connue, il n'y a encore que quelques années, est devenue aujourd'hui de prime importance. Cette substance est l'élément métallique connu sous le nom de vanadium. En 1896, l'acier additionné de vanadium dans sa composition fut mis en usage en France pour la fabrication des plaques de blindage. Après avoir mis ces dernières à l'essai, on constata qu'elles étaient beaucoup plus dures et plus grandement résistantes que les plaques semblables faites sans alliage de vanadium. Immédiatement la chose devint d'importance capitale, et la demande pour cet article s'accrut de jour en jour; on découvrit d'autres usages auxquels on pouvait employer le vanadium, et maintenant l'acier "vanadiomisé" est un des produits les plus importants de l'industrie ferrifère en général et des fonderies de fer en particulier.

D'après un article des plus instructifs, dans l'édition française du magazine mensuel de l'Union Panaméricaine de Washington, District de Colombie, le vanadium n'a pas été l'objet d'une récente découverte, comme beaucoup le pensent. S'il n'avait pas fait fi de sa propre découverte, l'honneur d'avoir trouvé ce nouveau résistant en serait revenu à Andres Manuel del Rio, professeur de minéralogie à l'Ecole Royale des Mines de la ville de Mexico. En 1801, en examinant certains minerais plombifères brunâtres, venant des mines de Zimapan, état d'Hidalgo, il pensa qu'il avait découvert un nouvel élément différent du chrome et de l'uranium, il lui donna le nom d'érithronium, et en réalité, ce n'était autre que le vanadium de nos jours. C'était une véritable découverte, mais malheureusement ce professeur mexicain était un peu trop sous l'empire de l'école française; et quand Collet Descotils eut publié un article dans lequel il disait que l'érithronium de Del Rio était tout simplement du chrome à l'état impur, Del Rio accepta les vues du professeur français, et en 1804, il renonça aux avantages que pouvait lui offrir sa découverte, et se rendit à la prétendue évidence que la substance en question était du chromate de plomb. Les événements qui suivirent servirent à montrer que Del Rio avait raison et que le prétendu chromate de plomb n'appartenait même pas au groupe du chrome. Ce n'est qu'en 1830 qu'un savant suédois nommé N. G. Sefstrom fit la découverte à nouveau en analysant les scories du minerai de fer de Taberg, et baptisia sa trouvaille du nom de vanadium.

Le vanadium est un métal blanc d'argent qui rouille ou s'oxide facilement; son poids atomique est de 51.2; il manque d'attraction magnétique, possède une résistivité électrique du plus haut degré, et se liquéfie à 1680 degrés centigrade environ. Lorsqu'on l'emploie comme alliage, cependant, son point de mise en fusion est à environ 1280 degrés. C'est un des éléments les plus répandus, quoique, commercialement parlant, les gisements soient en très petit nombre. On en a trouvé dans plusieurs états de l'ouest des Etats-Unis, en Suède, en Autriche, en Espagne, en Angleterre, dans la République Argentine, au Chili et au Pérou. C'est sur la production de ce dernier pays, que repose l'approvisionnement commercial du monde entier. Les gisements d'asphalte dont on extrait le vanadium péruvien sont situés à Yauli, à Matucan, à Casalapca, à Huari, à Huancayo et enfin à Minas Ragra, où on le trouve en plus grandes quantités. Le minéral venant des mines de Ragra qui ressemble à de la houille schisteuse très dure contient environ 40 pour cent de sulphure de vanadium, 20 pour cent de soufre pur, 14 pour cent de silice, 4 pour cent de sulphur de fer, etc.; et lorsque le soufre pur a été brûlé, le minéral contient environ 23 pour cent d'oxide de vanadium.

Avant son emploi récent dans l'industrie de l'acier, on ne l'employait dans le commerce que pour faire de l'encre, colorer les tissus et le cuir. L'encre est faite d'un mélange d'une solution neutre de vanadate d'ammonium, d'eau gommée et d'une solution d'acide gallique. Ceux qui ont employé ce nouveau "raffermissant", disent qu'il a accompli des merveilles au creuset, qu'il donne une plus grande force et une plus grande durée au fer fondu, et qu'on améliore considérablement le cuivre et l'aluminum employés à certains usages en l'y mélangeant. On l'emploie comme alliage de l'acier pour les essieux de voiture et les montants de machines, pour les arbres de transmission, les ressorts en fil de fer, les bielles de piston, les cylindres hydrauliques, la cerclure des roues, les outils de toutes sortes, les parois de chaudière, les projectiles, les plaques de blindage, les canons de fusil, les ressorts de montre, les plaques de protection pour l'artillerie, et en général pour toute espèce de travaux ressortissant des fonderies et des forges. Un des grands avantages de l'acier "vanadiomisé" sera son emploi comme facteur dans la réduction du poids pour la construction des locomotives, des wagons et de toute la machinerie en général. La longue durée sera aussi un appoint très important dans les avantages du vanadium.

## BULLETIN FINANCIER.

### Change.

| | |
|---|---|
| New-York — | |
| Sterling bankers, demand | 479¾@479¾ |
| Francs, bankers, demand | 530⅝@531¼ |

### COTON.

| | Middling |
|---|---|
| Galveston | 9.90 |
| Mobile | 8.44 |
| Savannah | 8.75 |
| Wimlington | 8½ |
| Norfolk | 8.75 |
| Boston | 9.30 |
| Philadelphie | 9.80 |
| Memphis | 8.62 |
| Augusta | 8.75 |
| St. Louis | 8.38 |
| Houston | 9.55 |
| Little Rock | 8.30 |
| Dallas | 8.40 |
| Montgomery | 8.50 |

### Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —

| | |
|---|---|
| $3,000 City 4s | 98½ |
| $7,000 N. O. City and Lake R. R. 5s | 106 |
| $2,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s | 76½ |
| 6 shares Canal Bank and Trust Co. | 193 |
| $5,000 Public Improvement, 1950 | 91¾ |
| $1,000 B'ham Ry. L. and P. ref. ex 6s | 94¼ |

A 1:45 p. m. —

| | |
|---|---|
| 75 shares U. C. Slaughter House Co. | 15 |
| $1,000 American Cities Co. 5-6s | 87½ |

### Bons Divers.

| | | |
|---|---|---|
| Street Railroads — | | |
| American Cities 5-6s | 86¾ | 88 |
| B'ham Ry. L. and P. ref. ex 6s | 94 | 95 |
| Canal and Claiborne R. R. 4s | 117 | ... |
| Edison El. Co. 1st mtg. 5s | 100 | ... |
| Fort Worth P. and L. Co., 1st mtg. 5s | 95¾ | 97 |
| Houston L. and P. Co., 1st mtg. 5s | 94 | ... |
| Knoxville Traction Co., 1st mtg. 6s | 100 | ... |
| Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s | 98½ | ... |
| Little Rock Ry. and El. Co. 5s | 101 | 102½ |
| Little Rock Ry. and El. Co. 6s | ... | 100½ |
| Memphis St. Ry. Co. 5s | 85¼ | 85½ |
| Meridian L. and Ry. Co. 1st mtg. 5s | 91 | ... |
| Nashville Ry. and L. Co. 5s | 98 | 99 |
| N. O. City and Lake R. R. 6s | 105 | ... |
| N. O. and Carrollton R. R. 5s | 108 | ... |
| N. O. City R. R. gen. mtg. 5s | 103 | 103¾ |
| N. O. Ry. and L. Co. 4½s | 76 | ... |
| N. O. Ry. and L. Co. 4½s | 85 | 85 |
| St. Charles Street R. R. 4s | 88 | 91 |
| Texas P. and L. Co. 1st mtg. 5s | 91½ | ... |
| Miscellaneous — | | |
| Alden Mills 1st mtg. 6s | 96 | ... |
| State and City — | | |
| City 4s | 93½ | ... |
| City 4s | 93½ | 94 |
| Premium bonds | 238 | ... |
| Public Improvement, 1950 | 91 | 91¼ |
| Public Improvement, new | 88½ | 89¼ |

## VENTES AUX ENCHERES.

## Par ALBERT L. PAUL

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de succession de seize actions de la Acme Homestead Association. Valeur au pair $100.00 chacune (entièrement payées).**

**Succession de Léonie Benard, veuve de George Muller.**

No. 111,622—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Par ALBERT L. PAUL, Encanteur, le MARDI, 6 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, daté le 19 mars 1915, pour le compte de la succession ci-dessus, viz:

Seize actions entièrement payées de la "Acme Homestead Association", valeur au pair $100.00 chacune.

Conditions: Comptant.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
MME MARY A. RAMELLI, Exécutrice.
WARREN B. PARKS, Avocat.
mars 26 28—avril 8

## PAR LE SHERIF CIVIL.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2862 rue Canal, coin de la rue Broad (liet rue Dorgenois et avenue Cleveland).**

**L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 avril 1915, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'liet borné par les rues Gasquet (maintenant Cleveland), Canal, Broad et Dorgenois, désigné par le No. 1 sur un plan par Heizenstein, daté du 9 mai 1878, déposé au bureau de Théodore Guyol, ancien notaire dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, comme plan O, lequel dit lot de terre mesure 20 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Broad, et formant le coin de ces deux rues, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
mars 26—avril 2 9 16 23 28 29

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 852 rue Belfast, entre les rues Joliet et Léonidas.**

**Antonio Greco vs. Luigi Milano.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,770 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'liet No. 378, borné par les rues Apple, Belfast, Joliet et Léonidas, sur un plan du Septième District; les dits lots de terre sont désignés par les numéros 18 et 19, se touchant tous deux et mesurant chacun, trente pieds de face à la rue Belfast par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un croquis annexé à un acte de vente de C. B. Reidlinger à M. Walle, passé devant Fred Deibel, notaire, le 25 juin 1903.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mars 26—avril 2 9 16 23 28 30

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de L. J. Joly.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,766 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve L. J. Joly, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.
mars 26 30—av 4

**Succession de Frederick C. Stockdell.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,938 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
mars 26 30—av 4

**Succession de Charles A. Deleri.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,981 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. F. Westermann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
ANDREW M. BUSHMANN, Avocat.
mars 26 30—av 4

**Succession d'Isaac Delgado.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la Albania Plantation pour le mois de février 1915 présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allyn, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
mars—17,23,30

## VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE SHERIF CIVIL.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, formant le coin des rues Sud Peters et Erato, dans l'liet Tchoupitoulas et Galennie.**

**Metropolitan Bank vs. Mme Joséphine Connell, veuve de J. D. Connell, et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,287 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1916, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

1o. Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'liet 47, borné par les rues Sud Peters, Erato, Tchoupitoulas et Galennie, désigné par le No. 2 sur un plan de J. Pilie, voyer, daté le 4 mars 1878, annexé à un acte devant Theo Guyol, notaire, le 8 avril 1878, et mesurant trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Sud Peters, par une profondeur de cent trente pieds en mesure française.

2o. Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le même district et liet ci-dessus, avec les mêmes limites, désigné par le No. 13, et mesurant trente-sept pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds.

3. Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., situé dans le même district et liet, avec les mêmes limites, désigné par le No. 1 sur le plan de Jos. Pilie, voyer, daté le 4 mars 1848, formant le coin des rues Sud Peters et Erato, mesurant, en mesure française, quatre-vingt pieds de face à la rue Sud Peters, par une profondeur et face de cent trente pieds sur la rue Erato; lequel est plus loin désigné par la lettre A, et mesure, en mesure américaine, quatre-vingt-cinq pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Sud Peters, par une profondeur et face de cent trente-huit pieds, six pouces et trois lignes à la rue Erato, entre lignes parallèles, d'après un croquis de J. O. Hassam, voyer, le 10 juillet 1895, annexé à l'acte devant M. T. Duerous, notaire, le 18 décembre 1895.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1o. L'acquéreur a à payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, maintenant dû, soit $16,500, avec 6 pour cent intérêt annuel sur $8,000, du 18 avril 1907, et sur $8,500, du 18 avril 1910, jusqu'à solde final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocats sur les dits montants et sur les intérêts des dits comptes, aussi bien que sur le montant de la note à être assumée et sur les intérêts de cette dite note (comme ci-après secondement décrit), et aussi payer comptant les frais et débours du procès et les taxes (s'il y en a) dûs sur la dite propriété.

2o. L'acheteur jusqu'à la valeur du montant de son offre, devra assumer le payement d'un billet de $4,250, dû le 18 avril 1915, avec 6 pour cent d'intérêt annuel, jusqu'à payement final, du 18 avril 1910, garanti par hypothèque de vendeur sur la dite propriété concurremment avec la demande du plaideur d'après un acte devant John C. Davey, notaire, le 18 avril 1907 (inscrit au Bureau des Hypothèques, dans le livre 878, page 438, et enregistré au Bureau d'Aliénations, dans le livre 210, page 659).

3o. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a), comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour la Demanderesse.
mars—5,8,12,19,26 avril—2,7,8

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés de valeur et améliorées dans le Premier District.**

**I. — Portant le numéro municipal 1012 rue Tchoupitoulas.**

**II. — Portant le numéro municipal 1035 rue Poe (anciennement Pearl et maintenant Commerce).**

**Les deux entre les rues Calliope (anciennement Louisa) et Delord (maintenant avenue Howard).**

**Interstate Trust and Banking Co., Trustee, vs. Security Brewing Company, et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,869 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'liet borné par les rues Tchoupitoulas, Pearl, Delord et Louisa, désignés par les numéros quatorze, quinze et seize, sur un plan tiré par C. F. Zimple, voyer, déposé dans les archives de A. Mazureau, ancien notaire, lesquels dits lots mesurent chacun vingt et un pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt trois pieds, six pouces, entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par la Security Brewing Co., de Philip Hoelzel, Sr., sous acte passé devant Fred Zengel, notaire, datée du 18 avril 1893, régistré dans le livre 155, folio 256, au bureau des aliénations.

2. Trois certains lots de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'liet borné par les rues Poe, auparavant Pearl, puis Commerce; Tchoupitoulas, Delord, Calliope, anciennement Louisa, désignés par les numéros trente et un, trente-deux et trente-trois, d'après un plan tiré par C. F. Zimple, voyer, déposé dans les archives de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville, lesquels mesurent à savoir: Chacun vingt et un pieds de face sur la rue Poe, par une profondeur de quatre-vingt cinq pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par la dite Security Brewing Co., de A. L. Johnson, sous acte passé devant W. O. Hart, notaire public de la ville de la Nouvelle-Orléans, datée du 22 août 1896, régistré dans le livre 157, folio 584, au bureau des aliénations.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, FENNEY, SPENCER & COCKE,
Avocats pour le demandeur.
mars—19,26 avril—2,9,16,21,22

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée de grande étendue et de valeur dans le Troisième District, au coin des rues New Orleans et Pleasure dans l'liet rues St-Bernard et Humanity). Bâtisse portant le No. municipal 3439 rue New Orleans.**

**Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Louis Biekmann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,958. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'liet No. 2136, bornés par les rues Pleasure, Humanity, St-Bernard et New Orleans, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22, 23 et 24. Les lots Nos. 20, 21, 22 et 23 se touchent les uns aux autres et mesurent, d'après un plan dressé par F. J. Braun, arpenteur, daté le 9 septembre 1884, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un croquis duquel est annexé à un acte de Gurley à Goothe le 23 mai 1885, comme suivant, à savoir: Les lots 20, 21 et 22 mesurent chacun trente pieds de face à la rue New Orleans, et le lot No. 23 qui forme le coin des rues New Orleans et Pleasure, mesure trente pieds un pouce de face à la rue New Orleans, et tout les quatre dit lots ont chacun une profondeur de cent cinq pieds un pouce entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 24 mesure, en mesure française, d'après le même plan, trente pieds de face à la rue Pleasure, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et touche aux lots décrits ci-dessus à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENK,
Avocat pour la demanderesse.
mars 12 19 26—avril 2 9 16

## VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE SHERIF CIVIL.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur dans le Troisième District, consistant en 5 acres de terre.**

**Hibernia Bank and Trust Company, Trustee, vs. James P. Carroll.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,896 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, étant cinq acres du lot No. 14 de la subdivision F, lequel dit lot No. 14 de la dite subdivision F est borné sur le front par Dwyer Road, et sur un côté par le lot No. 4, et sur l'autre côté par le lot No. 15, et à l'arrière par les lots 5 et 6; lequels dits cinq acres du dit lot No. 14, maintenant offerts en vente, font partie du lot No. 14, situé à côté des lots Nos. 5 et 4 de la subdivision F et mesurent d'après le plan de A. M. Shaw, le 8 septembre 1913, sur un croquis qui est annexé à l'acte de vente passé devant Scott E. Beer sur le 9e de septembre 1913, une distance de trois cent vingt-six pieds du côté du lot No. 4, allant vers le lot No. 15 de face sur Dwyer Road, par une profondeur le long du côté du lot No. 4 de quatre cent vingt-sept pieds et trois-dixièmes, et de la à l'arrière, le long du côté du lot No. 6, sur une ligne oblique, une longeur de six cent soixante pieds; de là le long d'une ligne allant vers Dwyer Road, une longeur de neuf cent un pieds, à l'intersection de la dite ligne avec le dit Dwyer Road, la dite portion du lot No. 14, ci-dessus décrite et ici inclus à être vendue contenant en tout cinq acres; lequel dit lot No. 14, contient les cinq acres ci-dessus décrits et vendus, situés totalement dans la Section 30, township 11, S. R. 13 Est, tout comme établi sur un plan de Warren B. Reed, ingénieur de Conseil, daté 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, en date du 3 janvier 1913.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour la demanderesse.
fév 27 28—mars 5 12 19 26 31—avril 1

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente des contenus et installations, etc., d'un bar; deux billards, 1 caisse enregistreuse.**

**Southern Park Realty Company vs. Albert Patterson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,441 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 29 mars 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-510 rue Chartres, les contenus, installations, fournitures, stock, etc., d'un bar déménagé et transporté à mon entrepôt, comme par inventaire: 2 billards, 1 caisse enregistreuse "National."

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mars—17,23,29

## VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE SHERIF CIVIL.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier, entre les rues Salcedo et Gayoso.**

**Mlle Ellen R. Henry vs. Rose Mason**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,317 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'liet No. 637, borné par les rues Gravier, Salcedo, Gayoso et l'avenue Tulane, lequel dit lot est désigné par le numéro sept et mesure vingt-huit pieds neuf pouces de face sur la rue Gravier, par un profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot commence à une distance de quatre-vingt-six pieds, quatre pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Gravier. Les améliorations contenues étant désignées par les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour la demanderesse.
26 fév—mars 5 12 19 26—1er avril

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District, situé rue Dorgenois, entre la rue Berlin et l'avenue Napoléon, dans l'liet rue Broad.**

**Newcomb Realty Company vs. Arthur J. Minor et Albert Leighton.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,021 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennt, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'liet No. 793, borné par l'avenue Napoléon et par les rues Berlin, Dorgenois et Broad, désigné par le No. 5 sur un plan de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1905, et le 22 août 1907, annexé à un acte de dépôt devant J. Zach Spearing, notaire, le 16 novembre 1910, accordant lequel dit lot mesure trente (30) pieds de face à la rue Dorgenois, cent vingt cinq (125) pieds, quatre (4) pouces et deux (2) lignes sur sa ligne la plus près de l'avenue Napoléon, et cent cinquante six (156) pieds, huit (8) pouces et sept (7) lignes sur sa ligne la plus près de la rue Berlin.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACH. SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
mars 12 20 26—avril 2 9 16 22

## VENTES AUX ENCHERES.

## PAR LE SHERIF CIVIL.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une importante propriété de valeur du Septième District, comprenant sept lots de terre, cinq se trouvent sur la rue Short, au coin de la rue Forshey; avec bâtisses; portant les numéros municipaux 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013 et 3015 rue Forshey, et les autres deux lots de face à l'avenue Carrollton, entre les rues Forshey et Olive.**

**Union Homestead Association vs. Succession d'Isaiah H. Norwood.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,310—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'liet No. 504, bornés par les rues Short, Forshey et Olive et l'avenue Carrollton, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, seize et dix-sept; les lots numéros un à cinq, ci-inclus, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles; le lot numéro un formant le coin des rues Short et Forshey, et les lots numéros seize et dix-sept se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
mars 13 19 25 26—avril 2 9 14 15

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant les numéros municipaux 307 et 309 rue Millaudon, dans l'liet rues Mississipi, Lowerline et Mararty.**

**Jackson Building and Loan Association vs. Oscar Heumann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,711 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances lui appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'liet No. 42, borné par les rues Lowerline, Mississipi, Millaudon et Macarty; laquelle dite portion de terre commence à une distance de trente-sept pieds six pouces du coin des rues Millaudon et Mississipi et mesure trente-sept pieds six pouces de face à la rue Millaudon, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EMIL POMES,
Avocat pour la demanderesse.
mars 20 22 26—avril 2 9 14 22


# L'ABEILLE
DE LA
# Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE RÉGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

Contre la prohibition En faveur des courses

Sans liberté il n'y a pas de vertus

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes: